

TROPHEE SENIORS

16 et 17 mai 2024

Règlement de la compétition

Conditions de Participation

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf ayant un certificat médical enregistré et à jour.

De plus, le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants ; s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue et **avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve**.

Limite d'index inférieurs à : Hommes : 18,5 Dames : 21,5

Le Champ de joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de 33 dames.

5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs seront réservées pour des joueurs non classés au Mérite Seniors.

L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions le **lundi 13 mai 2024**. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

La liste des joueurs sera publiée sur notre site internet as-golf-roncemay.fr au plus tard le lundi 13 mai 2024.

Le champ de joueurs sera de 144 participants dont 33 Dames.

Un nombre de Wild Cards sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de Bourgogne Franche comté et le Club en fonction des demandes reçues à la Ligue de Bourgogne Franche Comté.

Forme de Jeu :

36 trous Stroke Play (18 trous par jour)

- **Séries** : série unique Messieurs et série unique Dames
- **Marques** : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes
- **Classements** : Brut dans chaque séries
- **Départage** : Pour la 1er place finale, Play off trou par trou.

Pour les autres places, la règle des 18,9,6,3 et dernier trou sera appliquée

- **Heures de départ** : Établies par le club 48 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront consultables par téléphone au 03.86.73.50.50 et sur notre site Internet : as-golf-roncemay.fr et sur le site de la Fédération.

Rappel :

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser

les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve. Les départs du premier tour se feront par ordre d'index inversé.

Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du premier tour.

Engagements :

Les engagements devront parvenir par écrit au Golf de RONCEMAY **au plus tard le lundi 13 mai 2024** accompagnés des droits d'inscription chèque à l'ordre du Golf de RONCEMAY :

Adulte : 80€ et membre RONCEMAY et membres AS : 40€.

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du règlement. Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

La journée d'entraînement sera les mardi 14 et mercredi 15 mai, sur réservation auprès du secrétariat.

Comité de l'Epreuve :

- Un représentant du club.
- L'arbitre représentant la Ligue Bourgogne.
- Le représentant de la Commission sportive.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de tours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Si l'épreuve devait être annulée pour des raisons sanitaires, les chèques d'inscriptions ne seraient pas encaissés